

Veille horlogère au Centredoc

Vous voulez savoir combien, au cours des dernières années, ont été déposés de brevets au sujet d'une grande date? Et qui les a déposés? Vous voulez connaître l'état des recherches dans le domaine de l'étanchéité des couronnes? Vous voulez être alerté dès qu'une demande de brevet est déposée dans le domaine des affichages innovants?

*Une seule adresse: le Centredoc.
Mais, qu'est-ce que le Centredoc?*

Créé en 1964 à l'initiative des horlogers suisses, le Centredoc, situé à Neuchâtel, est, comme son nom l'indique, le Centre d'information technique de l'industrie horlogère. Juridiquement, c'est en fait une «coopérative» qui appartient aux manufactures horlogères ainsi qu'à divers instituts universitaires ou centres de recherches en micro-technique.

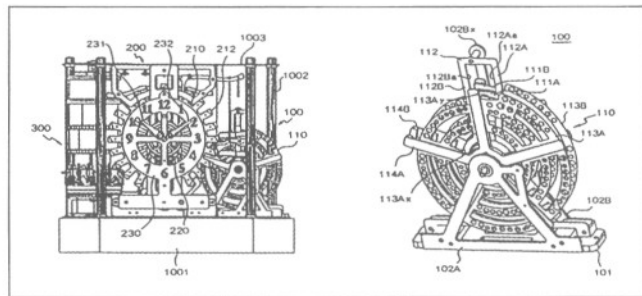
Sa mission générale: courtier en information. Le Centredoc exerce ainsi une veille technologique dans les domaines scientifique, technologique et économique. Au-delà de cet aspect de veille, le Centre offre également une gamme complète de prestations de recherche d'informations dans ces domaines. Peu à peu, sa mission s'est élargie au domaine des matériaux pour la microtechnique et à celui de l'identification par fréquence radio (technologie dite RFID), mais l'essentiel de ses activités reste orienté sur le secteur horloger.

Ses équipes sont à la base de sa compétence: docteurs en chimie, en physique, ingénieurs, licenciés en science, spécialistes de la micromécanique ou encore économistes s'activent

sous la direction de Bernard Chapuis. Les compétences ainsi réunies permettent au Centredoc d'offrir une palette de services sans équivalent dans l'univers horloger.

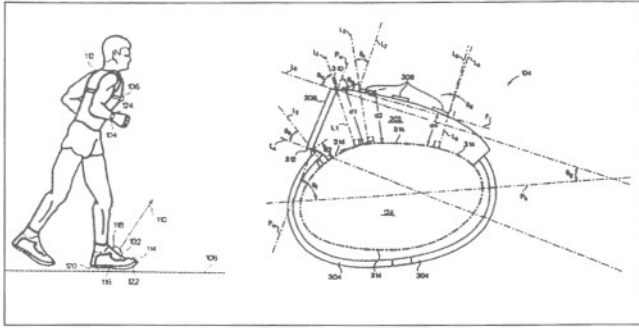
Revue des Inventions horlogères

Saviez-vous, par exemple, que chaque mois, environ 50 à 80 nouveaux brevets sont déposés ou en demande dans le domaine horloger? Cette activité de veille dans le domaine des brevets est une des clés de voûte du Centredoc. Celui-ci publie l'ensemble de ces brevets, soit sous la forme résumée de cartes, soit sur son site internet qui permet de présenter les demandes de brevets dans leur exhaustivité. Cette activité, regrouper sous le nom de «Revue des Inventions horlogères», complétée par le «Kookai» qui publie plus précisément les brevets horlogers déposés au Japon, constitue une base de données tout à fait exceptionnelle.



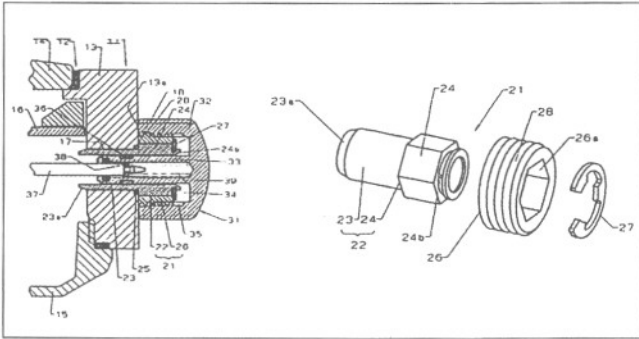
Cette base de données permet aux horlogers affiliés au Centredoc d'obtenir une idée précise de «l'état de l'art» dans tel ou tel domaine. Une idée est-elle vraiment neuve et nova- ►

trice? Est-elle libre de droit? Qui s'est déjà penché sur ce domaine? Et quand? Avec quels résultats? Quel est le statut juridique de tel ou tel brevet? Son extension géographique? La «Revue des Inventions horlogères» est ainsi un formidable support à la recherche, une aide aussi à l'inspiration.



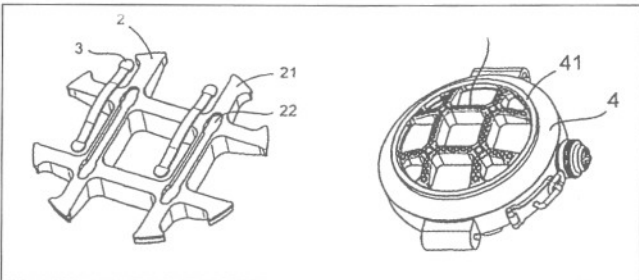
«Chaque nouvelle demande de brevet fait l'objet d'une fiche descriptive», nous explique M. Chapuis, «qui résume en quelques phrases l'essentiel de son contenu, indique ses avantages et l'illustre par des dessins techniques. Depuis que nous avons introduit ces informations sous forme exhaustive via internet, nous avons constaté une hausse de nos abonnés de 15%.»

Mais cette hausse est également imputable au climat actuel: «la volonté d'indépendance technologique des manufactures ainsi que l'apparition de nouveaux acteurs horlogers a donné une nouvelle vivacité au secteur de la recherche et du développement», explique M. Chapuis.



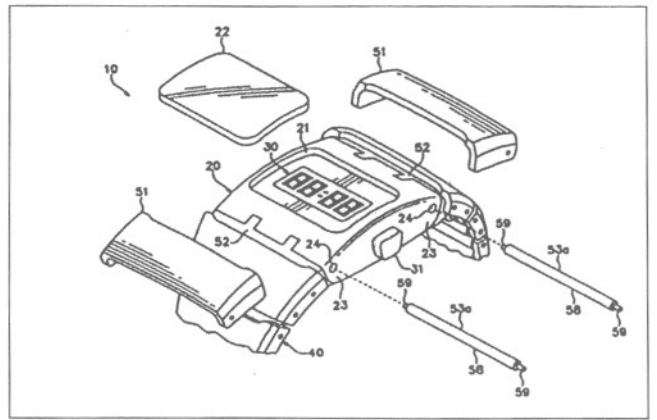
Modes et brevets

Comme dans tous les autres domaines, on constate ainsi que les modes et les tendances n'épargnent pas le domaine des brevets, bien au contraire. Exemple typique: les recherches menées sur les systèmes de grande date, qui se sont multipliées. Autre domaine en vogue: la recherche dans le domaine des nouveaux matériaux.



L'examen attentif des brevets en demande et déposés permet ainsi de dresser un portrait assez précis de l'état du paysage horloger. Rien qu'en cela, la documentation réunie par le Centredoc est une source d'information tout à fait précise et pointue.

La surveillance de l'évolution technologique (notamment grâce au système «Rapid», pour Remotely Accessible Patent Information Database) permet aux décideurs horlogers d'ex-

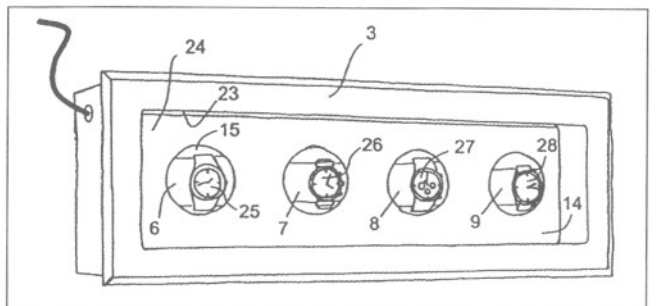
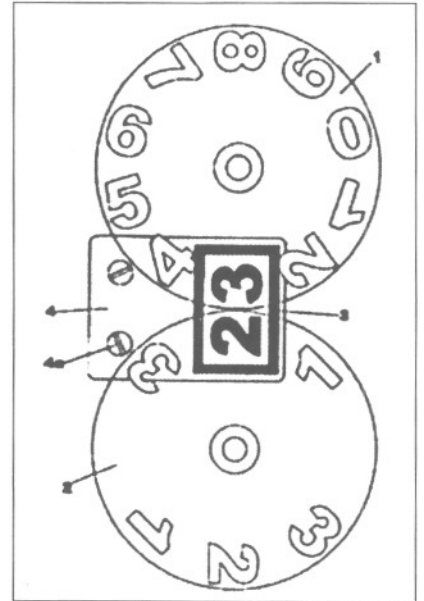


ploiter au mieux la masse d'information fournie par les brevets, au service de leur stratégie-produits. Aux investisseurs, cette information permet de mieux identifier et de suivre les entreprises les plus performantes. Enfin, aux société conseil, cette veille permet aussi de mieux prévenir les actions en contrefaçons.

Conseil et formation

Centredoc prolonge cette activité de veille par une activité de conseil et de formation. Centredoc aide ainsi les entreprises à mettre elle-même en place leur propre système de veille technologique, dans les domaines qui la concernent, et contribue à la formation de ceux qui en seront chargés.

Dans le domaine plus spécifique des matériaux (INFOMAT), le Centredoc déploie un large éventail d'activités. S'appuyant sur l'analyse des revues spécialisées du monde entier, sur la surveillance des grandes banques de données, sur les informations remontant des congrès internationaux et d'un réseau d'experts et de spécialistes, le Centredoc fournit les informations-clés concernant les derniers développements dans le domaine des matériaux et de leurs technologies, publie des bulletins réguliers et organise des séminaires techniques (à titre d'exemples citons quelques thèmes de séminaires: «Matériaux émergents, matériaux avancés», «l'assemblage en micro-technique», «Nettoyage de précision, illusions et réalités»...etc).



Pour plus de renseignements sur Centredoc et les conditions d'affiliation: www.centredoc.ch.